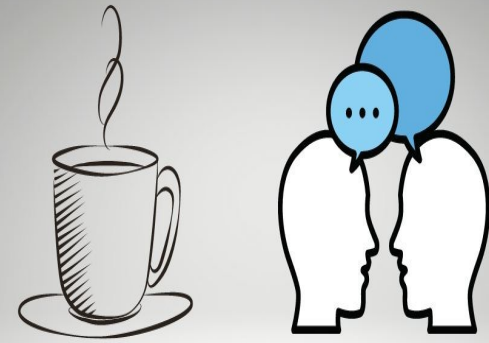




**MERCREDI,  
2 NOVEMBRE 2022**  
ANIMATION AUTOUR DE LA PIÈCE DE  
THÉÂTRE CHIARD! UNE ÉPOPÉE RURALE  
DE STÉPHANIE PELLETIER

**GRATUIT**

19:00 CENTRE LE LEPAGEOIS  
70 RUE DE LA RIVIÈRE  
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE



**L'activité**

Les animations seront l'occasion d'échanger avec Stéphanie Pelletier, autrice et comédienne, et avec Cylia Themens, comédienne, autour des grandes thématiques du projet : l'appartenance au territoire, le sentiment de fierté, l'identité. Sous la formule d'une discussion, des extraits du balado seront présentés et ce sera alors le moment parfait pour revisiter les anecdotes du passé, les vraies et les fausses, de même que les gens qui nous ont marqué.

LA PIÈCE CHIARD! UNE ÉPOPÉE RURALE, C'EST LE VOYAGE ÉPIQUE DE JEAN-GUY QUI TRAVERSE MALGRÉ LUI LES DIMENSIONS ET SURTOUT LES ÉPOQUES POUR RETROUVER UNE CHOSE QU'IL IGNORE AVOIR PERDUE.

C'EST L'HISTOIRE D'UN MOTARD AU CŒUR TENDRE DONT LES PÉRÉGRINATIONS SUR LES ROUTES DE LA MITIS PROVOQUERONT DES RENCONTRES AVEC DES PERSONNAGES AUSSI SURPRENANTS QU'INTRIGANTS.

SON DESTIN SERA INEXTRICABLEMENT LIÉ À CELUI DE MADAME LÈVESQUE, LA P'TITE LOULOU, JÉRÔME LE FLÂNEUR, LE MYSTÉRIeux PASSEUR AINSI QU'À DE NOMBREUX AUTRES PERSONNAGES VRAIS, UN PEU EXAGÉRÉS OU CARRÉMENT INVENTÉS DE LA MITIS. TOUT AU LONG DU RÉCIT, DRAMES FAMILIAUX, GRANDS ÉCLATS DE RIRE ET JOIES DU QUOTIDIEN S'ENTREMÊLENT POUR NOUS OFFRIR UN REFLET DE L'ÂME MITISSIENNE », RÉSUMÉ L'AUTRICE.

**PERMIS DE CONSTRUCTION**  
**PERMIS DE RÉPARATION**

# Lundi PM

**SERVICE D'URBANISME  
BESOIN D'UN PERMIS DE RÉ-  
NO, CONSTRUCTION OU  
AUTRES**

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ POUR FAIRE VOTRE DEMANDE DE PERMIS POUR QU'ELLE SOIT TRANSMISE À M. SYLVAIN MARTINEAU POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE.

PRENEZ NOTE QU'UN DÉLAI DE 30 JOURS PEUT ÊTRE ALLOUÉ POUR L'ÉMISSION DU PERMIS. DISPONIBLE LES LUNDIS EN APRÈS-MIDI.

VOUS POUVEZ COMMUNIQUER  
AU 418-775-4171 POSTE 2400  
PAR COURRIEL:  
à [stjoseph@mitis.qc.ca](mailto:stjoseph@mitis.qc.ca)  
ou [smartineau@mitis.qc.ca](mailto:smartineau@mitis.qc.ca)

**CALENDRIER DES SÉANCES  
DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2022  
À 20H00**

**7 NOVEMBRE**                      **5 DÉCEMBRE**

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la municipalité, de même que les audios des séances de conseil.

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE**

**70, RUE DE LA RIVIÈRE  
ST-JOSEPH-DE-LEPAGE  
G5H 3N8  
TÉL.: 418-775-4171  
FAX: 418-775-3004  
COURRIEL: [stjoseph@mitis.qc.ca](mailto:stjoseph@mitis.qc.ca)**

[www.facebook.com/munstjosephdelepage](http://www.facebook.com/munstjosephdelepage)

## COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Novembre**

D	L	M	M	J	V	S
		1	<b>B</b>	3	4	5
6	<b>C</b>	8	9	10	11	12
13	14	15	16	<b>B</b>	17	18
20		22	<b>B</b>	24	25	26
27	28	29	30	<b>B</b>		

### BISCUITS AUX FRUITS CONFITS

**Ingrédients**

- 1 tasse de farine tout-usage
- 1/2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de soda à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de beurre
- 1/2 tasse de cassonade
- 1/2 tasse de sucre
- 1 œuf
- 1 c. à table d'eau
- 1 c. à thé de vanille
- 1 1/2 tasse de farine d'avoine (gruau)
- 3/4 tasse de morceaux de fruits confits mélangés
- 1 1/2 de noix de coco râpée



**Préparation**

Préchauffer le four à 350° F  
Mélanger ensemble la farine, la poudre à pâte, le soda à pâte et le sel.  
Ajouter le beurre, la cassonade, le sucre, l'œuf, l'eau et la vanille.  
Remuer jusqu'à l'obtention d'un mélange lisse.  
Incorporer la farine d'avoine, les morceaux de fruits confits mélangés et la noix de coco râpée.  
Façonner la pâte en boules.  
Les déposer éloignées les unes des autres, sur des plaques à biscuits non graissées.  
Cuire au four préchauffé, pendant environ 12 à 15 minutes.





## Le Mot vert du mois

« Les questions les plus posées! »

Bonjour à toutes et tous,

Je suis en poste depuis déjà quelques années et il y a de nombreuses questions qui reviennent souvent. En voici quelques-unes, avec évidemment les réponses :

Où est-ce que je peux me procurer un bac (bleu, brun, de poubelle) ?

Les bacs bruns ont été fournis par la municipalité lors de l'implantation en 2015. Pour les bacs bleus, certaines municipalités le fournissent alors il est recommandé de les appeler. Pour les poubelles (vert ou noir), il est de la responsabilité du citoyen de s'en procurer un dans une quincaillerie. À noter que seuls les bacs roulants de 240 et 360 litres sont acceptés.

Est-ce que le plastique no 6 est vraiment accepté dans le bac bleu?

Depuis 2017, le plastique rigide numéro 6 est accepté dans le bac bleu. Afin de s'assurer qu'il s'agit du bon type de plastique numéroté 6, si par une simple pression un angle réussi à pénétrer la matière, il s'agit de styromousse et cette matière va dans le bac à déchet. Si l'angle ne pénètre pas, c'est du numéro 6 rigide, donc bac bleu!

Les cendres, je mets ça où?

Il faut d'abord laisser les cendres refroidir au moins 7 jours dans un contenant en métal fermé, à l'extérieur et à au moins 1 mètre d'un bâtiment. Une fois refroidie, transvidez les cendres dans la poubelle. Pour votre information, il existe des façons d'utiliser les cendres dans la lessive ou comme substitut à la chaux.

Est-ce que nous adhérons au programme de recyclage de

capsule Nespresso?

Oui, c'est possible de déposer le sac vert Nespresso dans le bac bleu. À noter que peu importe la marque, nous recommandons d'utiliser des capsules réutilisables afin d'éviter de générer des déchets inutilement. Ça ne prend que 10 secondes remplir ou nettoyer une capsule de ce genre et vous allez économiser beaucoup d'argent.

Est-ce qu'on va avoir du retour du compost comme à Rimouski?

Nos matières organiques sont traitées à l'usine de biométhanisation de la SÉMER, situé à Cacouna. Les résidus après traitement sont utilisés comme engrais dans les champs agricole à proximité. Nous travaillons présentement sur un projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles dont un des buts sera d'avoir un retour du compost pour les citoyens de La Matapédia et de La Mitis.

À la prochaine!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

Site web : [www.ecoregie.qc.ca](http://www.ecoregie.qc.ca)

Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

### RÉCUPÉRATION AU CENTRE LEPAGEOIS

CONTENANT  
PRÉVU POUR LA PEINTURE  
À L'EXTÉRIEUR.

RÉCUPÉRATION DES PILES, CARTOUCHES  
D'ENCRE, STYLOS ET AMPOULES

AU BUREAU MUNICIPAL





## AVIS AVIS AVIS

### Lors des opérations de déneigement...

Pour assurer la sécurité des piétons, des usagers de la route et des opérateurs de machinerie, la prudence est de mise. Veuillez respecter la zone de déneigement. Éloignez-vous de l'emprise du chemin lorsque la déneigeuse et son ourlet de neige arrivent aux abords de votre propriété. Assurez-vous également d'être à bonne distance pour votre sécurité.

Soyez vigilents! Lorsque vous pratiquez des activités extérieures, veuillez vous assurer d'être visible en tout temps pour le conducteur de la machinerie.

### DÉNEIGEMENT DES COURS



Dans le but d'une bonne collaboration et de faire respecter l'article 498 du Code de la sécurité routière, lors du déneigement de votre cours, il est strictement interdit de déposer de la neige sur un chemin public provenant de votre entrée.

### LES BOÎTES AUX LETTRES

Nous vous demandons de bien dégager vos boîtes aux lettres afin qu'elles soient bien visibles par les déneigeurs et accessibles pour le facteur.



### PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE GRATUIT

POUR BRÛLER DES RÉSIDUS FORESTIERS À LA SUITE DU NETTOYAGE DE VOTRE TERRAIN.

# Info Municipale de



2022-11



## BIBLIOTHÈQUE

Ouvert du lundi au vendredi  
sur les heures du bureau  
municipal

Super belles  
collections de livres

